

**SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 02/2025

Séance du 19 février 2025 – 14 h 30

ACCUEIL DES STAGIAIRES POUR L'ANNÉE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février 2025 à 14h30, le Comité Syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 10 février 2025, sous la Présidence de Rémi JUSTINIEN.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Joëlle MARIE-REINE SCIARD,
Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle Aquitaine,
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Alain BURNET, Ville de ROCHEFORT
Jean-Louis LÉONARD, UNIMA

Membres excusés :

Margarita SOLA, Région Nouvelle Aquitaine (pouvoir à Rémi JUSTINIEN)
Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime (pouvoir à Anne BRACHET)
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort (pouvoir à Alain BURNET)

Membres absents :

Richard GUERIT, Région Nouvelle Aquitaine
Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime

Membre invité présent :

Bruno BESSAGUET, UNIMA

Contexte

Le Président rappelle que des étudiants de l'enseignement supérieur peuvent être accueillis au sein du Forum des Marais Atlantiques pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus de formation, leur nombre ne devant pas dépasser 20% de l'effectif global de l'établissement.

Le Président précise que le versement d'une gratification minimale à un stagiaire de l'enseignement supérieur est obligatoire lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs ou si, au cours d'une même année scolaire ou universitaire, le stage se déroule sur une période de deux mois, consécutifs ou non.

Lorsque le stage est inférieur ou égal à deux mois, la collectivité peut décider de verser une gratification (non obligatoire) dont le montant et les conditions sont fixées par délibération.

Le Président propose au comité syndical de fixer comme suit les conditions dans lesquelles une contrepartie financière est versée aux stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis au sein du Forum des Marais Atlantiques pour l'année 2025.

Elle prend la forme d'une gratification dont le montant forfaitaire, accordé en contrepartie de services effectivement rendus à la collectivité, est déterminé par le montant applicable conformément aux textes en vigueur.

La durée de deux mois s'apprécie en tenant compte de la présence effective du stagiaire.

Cette gratification, dont le versement restera néanmoins conditionné à l'appréciation de l'autorité territoriale sur le travail à fournir, sera versée mensuellement à compter du premier jour du stage. Son taux est fixé à 15 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale.

Les projets de stages pour l'année 2025 sont les suivants :

1^{er} stage : Etude de cas et analyse du fonctionnement hydrologique des zones humides « Bilan hydrologique des zones humides : transferts et stockage »

Contexte

En 2024, un premier stage a permis de construire un modèle hydrologique simplifié capable de fournir les éléments suivants pour chaque zone humide étudiée :

- L'évolution journalière du volume d'eau gravitaire qui est contenu ;
- Le profil piézométrique journalier de la nappe.

Lors de ce stage, il a été choisi d'étudier les systèmes de zones humides à nappe perchée pédologique et notamment celles situées sur des plateaux.

L'objectif du stage sera donc de conforter le modèle en analysant et modélisant de nouveaux sites instrumentés sur différentes zones humides. Interpréter les fonctions hydrologiques remplies par celles-ci : stockage, restitution au milieu, recharge des nappes. En outre, il est prévu d'étudier la possibilité de déployer ce modèle à d'autres typologies de zones humides.

Les étapes du stage consisteront à :

- Réaliser une synthèse bibliographique sur les fonctions hydrologiques des zones humides de différents types de zones humides en lien avec les services de régulation quantitative de l'eau ;

- Réaliser un diagnostic écologique, pédologique et hydrologique des nouveaux sites test instrumentés ;
- Faire tourner le modèle hydrologique des zones humides perchées, l'adapter le cas échéant et le valider ;
- Amender et adapter l'outil de calcul existant ainsi que le protocole terrain si nécessaire ;
- Analyser et interpréter les résultats notamment sur les services de régulation (soutien débit d'étiage, recharge de nappe, rétention de l'eau en prévention des crues) et en déduire le bilan hydrologique des zones humides étudiées ;
- Conclure en proposant si possible des valeurs moyenne de stockage, décharge et infiltration par typologie de zones humides ;
- Proposer une synthèse argumentaire à l'attention des élus, des financeurs et du grand public.
- Option M2 : Analyser de nouveaux sites de zones humides de versant, vallées alluviales, identifier les paramètres d'entrée et de sortie, déployer un protocole de mise en œuvre (échantillonnage) pour aller vers de la modélisation sur la/les typologie(s) de ZH choisie(s). (bibliographie).

Le ou la stagiaire sera amené à réaliser des mesures sur site régulièrement seul (sondages pédologiques, pose et relevés de piézomètres). En outre, le stagiaire sera amené à réaliser certains calculs hydrologiques.

Le ou la stagiaire animera avec ses maîtres de stage un/des groupe(s) de travail afin de régulièrement présenter ses résultats et de réaliser une analyse prospective. En outre, un calendrier détaillé de réalisation du stage sera défini au cours de la première quinzaine ainsi que les dates et procédures de validation des différentes étapes.

Profil :

- Master 1, Master 2 ou école d'ingénieur en hydrologie, hydrogéologie, pédologie, écologie ou autre discipline en lien avec la thématique du stage
- Durée : 6 mois du 24 février au 22/08/2025
- Localisation : Le stagiaire sera basé au siège du Forum des Marais Atlantiques, à Rochefort (17)
- Indemnisation : selon la législation en vigueur + remboursement des frais de déplacement + tickets-restaurant
- Encadrant : Nathalie BOESCH

2^{ème} stage : Elaborer une stratégie du label Ville RAMSAR et contribution à la JMZH dans les Hauts-de-France

Contexte

La région des Hauts-de-France est riche en désignations de sites et de villes Ramsar. Depuis la nomination récente de la ville d'Abbeville, elle compte désormais trois villes labellisées, soit près d'un tiers des villes labellisées en France.

Le label "Ville Ramsar" est encore jeune (2016), et la prise en compte des zones humides en milieu urbain, en lien avec les sites Ramsar, reste à explorer.

De par son implantation à Saint-Omer, ville labellisée, le stage propose d'étudier les atouts d'une telle reconnaissance. Il s'inscrit également dans le cadre de la loi Labbé (2014), qui vise à mieux encadrer l'emploi des produits phytosanitaires en ville.

Ainsi, une flore sauvage, parfois mal perçue par les habitants, s'épanouit désormais. Le stage sera l'occasion de créer un argumentaire autour de cette nature émergente en ville afin de la rendre plus acceptable.

Il s'agira également de faire le point sur la manière dont cette expression de la flore s'est diversifiée, tout en explorant (à travers des recherches bibliographiques) son rôle fonctionnel. En créant de nouveaux interstices et en investissant des espaces oubliés, elle favorise en effet l'infiltration de l'eau, un atout particulièrement intéressant en milieu urbain imperméabilisé.

Le stage mettra aussi en valeur les pratiques de gestion différenciée des espaces périurbains, dont les résultats sont visibles, notamment à la Maison du Marais, siège de l'antenne. Il permettra d'élaborer un premier rapport à l'attention des partenaires engagés.

In fine, ces premiers éléments doivent permettre au FMA de mieux se positionner auprès de la ville de Saint-Omer afin de l'accompagner dans la prise en compte de ce label et de rappeler la proximité du FMA comme un appui potentiel pour valoriser les politiques de la ville.

En complément, le stage contribuera au développement d'outils pédagogiques particulièrement demandés par de nombreux partenaires. Il permettra ainsi de tester certaines créations du FMA dans le cadre de la JMZH et selon les opportunités

Objectifs du stage

Bilan et perspective de la diversité au sein d'une ville RAMSAR et analyse de la gestion différenciée dans la ville de Saint-Omer

Type de produits ou de services :

- Pôle relais zones humides Hauts-de-France
- Centre de ressources Zones Humides
- Animation du Réseau Ramsar Hauts-de-France
- Coordination régionale de la JMZH (Journée mondiale des Zones Humides)
- Animateur de la banque de données sur les milieux humide (RPDZH)
- Animation territoriale et expertise territoriale en appui de structures.

Activités prévues pendant le stage :

- Appui à l'animation des JMZH (animation, bilan et communication de l'enquête)
- Contribution à l'amélioration de la connaissance d'une ville RamSär
- Appui au PMAZH (Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides): conception d'une animation autour des EEE
- Synthèse et premiers résultats de la gestion différenciée d'une zone péri-urbaine connectée au Marais Audomarois.
- Participation aux temps institutionnelles et techniques du Forum
- Appui à la mise en place d'une formation dans le cadre du PRAL (Plan Régionale d'Action Libellules)
- Participation à l'activité du réseau régional Ramsar Hauts-de-France

Profil :

- BTS Gestion et protection de la nature
- Durée : du 23/01/2025 au 31/03/2026 (40 jours)
- Localisation : Le stagiaire sera basé à l'antenne Manche-Mer-du-Nord du Forum des Marais Atlantiques, à Saint-Omer (62)

- Indemnisation : selon la législation en vigueur + remboursement des frais de déplacement + tickets-restaurant
- Encadrant : Sébastien MEZIERE

3^{ème} stage : Enquête auprès d'acteurs de terrain concernant l'intérêt des zones humides pour l'atténuation du changement climatique

Contexte

Les politiques publiques accordent une place de plus en plus importante aux zones humides dans une perspective de neutralité carbone à atteindre en 2050. L'EFESE portant sur la séquestration de carbone par les écosystèmes recommande de réaliser « des revues de connaissances permettant de consolider les informations recueillies dans ce cadre d'évaluation ». De plus, le Forum des Marais Atlantiques est de plus en plus sollicité par les acteurs de terrain notamment les techniciens de collectivités pour apporter des réponses sur cette thématique complexe.

C'EST POURQUOI, LE FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES ENGAGE UNE ETUDE EN 2025 SUR LE CARBONE EN ZONES HUMIDES FINANCE EN MAJORITE PAR L'ADEME. PLUS PRECISEMENT, CE PROJET vise à la réalisation d'une synthèse bibliographique sur le cycle du carbone en milieux humides et les relations entre GES et milieux humides dans un contexte de changements globaux.

Cette synthèse visera à rendre accessible l'information aux élus et techniciens et doit permettre de répondre à un certain nombre de questions d'ordre général ou spécifiques à certains milieux. Elle permettra également de mieux cibler les lacunes de connaissances existantes dans le but de bâtir des projets de recherche appliquée et de développer des outils opérationnels pour les acteurs des territoires.

Afin de mieux cibler les informations à transmettre et la forme de diffusion, il apparaît également indispensable de bien cibler les besoins et les attentes formulés par les acteurs de la préservation et de la gestion des zones humides sur leur rôle dans les flux de GES (émissions et rétentions) et la préservation des stocks de carbone existants. A cette fin, une enquête constituera la partie centrale du stage.

Le/la stagiaire travaillera sous la supervision du chef de projet en charge de l'étude au sein du pôle agroécologie à Rochefort, ainsi que de manière transversale avec le pôle Eau et Environnement, le pôle SIG, le pôle Documentation et production éditoriale, l'apprentie chargée de communication, les antennes de Brest et Saint-Omer.

MISSIONS PRINCIPALES

Mieux cerner les attentes et les besoins des acteurs concernant le carbone et les zones humides et commencer à y répondre

- Mieux comprendre les attentes, les connaissances, le prise en charge de ce sujet au sein des structures interrogées et les perceptions des acteurs des territoires (en particulier les collectivités) par la réalisation d'une enquête via des entretiens ciblés ;
- En se basant sur les résultats de l'enquête et de la synthèse bibliographique, contribuer à la production des documents de synthèse à destination des acteurs de terrains (techniciens, conseillers agricoles) et des décideurs, ainsi que des éléments de réflexions pour mieux intégrer les zones humides dans le cadre de politiques publiques localement (PCAET, etc...)

Communication

- Contribuer à l'alimentation du site internet du FMA sur des sujets liés au carbone en milieux humides ;
- Participer à la promotion des actions/projets relatifs au carbone en milieux humides par la diffusion d'articles, d'outils de communication sur le site internet et les réseaux sociaux du FMA.

Conditions

- Durée : Stage de 4 mois, à partir de mars-avril 2025.
- Localisation : le stagiaire sera basé au siège du Forum des Marais Atlantiques, à Rochefort (17). Des déplacements sont à prévoir (utilisation du véhicule de service). Télétravail possible.
- Indemnisation : selon la législation en vigueur + remboursement des frais de déplacement + tickets restaurant.
- Conditions matérielles : mise à disposition d'un bureau et d'un PC portable
- Encadrant : Lucas DEGOS, chef de projet carbone et agro-écologie

4^{ème} stage : Découverte des activités du Forum des Marais Atlantiques en apportant un appui au pôle agro-écologie et au pôle Eau.

Dans le cadre du 4^{ème} Plan National Milieux Humides, le FMA est en charge de créer un réseau national d'acteurs pour contribuer au maintien et à la valorisation des pratiques extensives d'élevage au niveau territorial et national.

Un site internet a été créé pour centraliser les informations, fédérer les acteurs et animer le réseau national élevage en milieux humides.

Le stagiaire aura pour mission d'aider les animateurs et éditeurs à :

- alimenter le site internet, en particulier pour le partage d'actualités, d'évènements et rédactions d'articles
- réguler l'espace de travail collaboratif et le forum (espace de discussion) accessible à tous les acteurs
- localiser les acteurs par la cartographie interactive
- compiler les fiches projets ou actions menés à l'échelle nationale ou territoriale

Au sein du pôle eau, le stagiaire apportera son appui dans la réalisation de l'étude de cas et analyse du fonctionnement hydrologique des zones humides « Bilan hydrologique des zones humides : transferts et stockage ». Il aura pour mission de :

- aider à l'équipement des sites en piézomètres
- participer au recueil des résultats lors des visites de terrain
- participer à l'analyse des données statistiques issues des résultats pour définir le fonctionnement hydrologique des zones humides étudiées

Il sera également amené à apporter son assistance lors des formations de caractérisation des zones humides par la botanique.

Profil :

- L3 Sciences de la Vie
- Durée : 1 mois à partir du 18/04/2025

- Localisation : Le stagiaire sera basé au siège du Forum des Marais Atlantiques, à Rochefort (17)
- Indemnisation : selon la législation en vigueur + remboursement des frais de déplacement
- Encadrants : Mélanie BORDIER et Nathalie BOESCH

Décision du Comité Syndical

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident :

- D'instituer le versement d'une gratification aux stagiaires de l'enseignement accueillis au sein du Forum des Marais Atlantiques selon les conditions prévues ci-dessus ;
- D'autoriser le Président à signer les conventions de stage ;
- D'autoriser le Président à conduire les démarches nécessaires ;
- D'individualiser les crédits nécessaires.

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11

Votes :

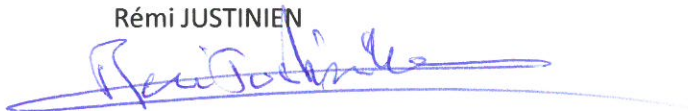
Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Rémi JUSTINIEN



Le Secrétaire de Séance,
Alain BURNET



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2025 ____

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : __ / __ / 2025